



CC du Pays de Brisach (Siren : 246800098)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Volgelsheim
Arrondissement	Colmar
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/12/2009
Date d'effet	17/12/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Gérard HUG

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	16 rue de Neuf-Brisach
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68600 VOLGELSHEIM
Téléphone	03 89 72 56 49
Fax	03 89 72 95 30
Courriel	accueil@paysdebrisach.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	Redevance d'assainissement

Population

Population totale regroupée	23 534
-----------------------------	--------

Densité moyenne	113,11
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
68	Algolsheim (216800011)	1 186
68	Appenwihr (216800086)	609
68	Artzenheim (216800094)	820
68	Balgau (216800169)	948
68	Baltzenheim (216800193)	594
68	Biesheim (216800367)	2 544
68	Dessenheim (216800698)	1 303
68	Durrenentzen (216800763)	945
68	Geiswasser (216801043)	330
68	Heiteren (216801308)	1 013
68	Hettenschlag (216801365)	339
68	Kunheim (216801720)	1 818
68	Logelheim (216801894)	860
68	Nambsheim (216802306)	607
68	Neuf-Brisach (216802314)	2 018
68	Obersaasheim (216802462)	1 039
68	Urschenheim (216803452)	723
68	Vogelgrun (216803510)	665
68	Volgelsheim (216803528)	2 266
68	Weckolsheim (216803601)	626
68	Widensolen (216803676)	1 228
68	Wolfgantzen (216803791)	1 053

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif " En matière d'assainissement collectif des eaux usées : Le service public de l'assainissement des eaux usées comprend la collecte, le transport, l'épuration et le traitement des boues produites " " Travaux relatifs à la gestion des eaux pluviales "
- Assainissement non collectif " En matière d'assainissement non collectif des eaux usées : La Communauté de Communes exerce au lieu et place de ses communes membres la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif, telle que prévue à l'article L2224-8 III du Code Général des Collectivités Territoriales "
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés " Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés, y compris et la gestion des points d'apport volontaire "
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

", traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, y compris la gestion des aires de collecte sélective et ..."

- Autres actions environnementales

" Participation à toute démarche de protection, de mise en valeur et d'éducation à l'environnement "

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

" - Réalisation et soutien d'actions d'intérêt communautaire en faveur des personnes handicapées. Au titre de cette compétence : + Participation financière à la mise en place et au fonctionnement des CLIS, + Participation à des actions d'intérêt communautaire de promotion et de soutien à la réalisation ou au financement du transport visant à améliorer l'accessibilité du territoire de la Communauté de Communes à des personnes handicapées." " - Organisation d'animations de dimension communautaire en faveur des personnes âgées "

- Action sociale

" - Réalisation d'actions d'intérêt communautaire ou participation à des actions d'intérêt communautaire à destination des personnes âgées. Au titre de cette compétence : + Participation au Syndicat pour la Maison d'Accueil de Personnes Agées de Kunheim "

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- " Aménagement, équipement et gestion en zone d'activités touristiques et tertiaires de la bande de terre située entre le Grand Canal d'Alsace et le Rhin " - " Création, aménagement, entretien et commercialisation des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : + la zone d'activités industrielles ZAI BNGH (Balgau, Nambshheim, Geiswasser, Heiteren), + la future zone d'activités touristiques et tertiaires située entre le Grand Canal d'Alsace et le Rhin. Est d'intérêt communautaire également : + toute création d'une zone d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'une surface de plus de 2 hectares ou située sur le territoire d'au moins deux communes membres de la Communauté de Communes, + toute extension d'une zone d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques existante ayant pour objet d'augmenter la surface totale de la zone au-delà du seuil de 2 hectares"

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- " Actions de promotion économique du territoire communautaire " - " Toutes les actions ou interventions autorisées par les lois et règlements en matière économique destinées à accompagner le développement des entreprises ou permettant la création, l'aménagement, l'entretien, la réhabilitation, la participation et la promotion de bâtiments à vocation économique. Au titre de cette compétence, sont notamment prises en charge par la Communauté de Communes : + la participation aux établissements publics et associations favorisant le développement économique du territoire communautaire dont : participation au Port Rhénan et soutien financier à la plate-forme d'initiative locale (PFIL) de Colmar, + le soutien à des organismes professionnels pour l'organisation d'événements ou d'actions fédératrices ayant pour objet de soutenir le développement économique d'entreprises situées sur le territoire communautaire " - " Soutien financier aux actions et initiatives favorisant l'accès à l'emploi des habitants de la Communauté de Communes "

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

" L'aménagement, l'entretien et la gestion de l'école de musique "

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

"- L'aménagement, l'entretien et la gestion de la piscine de SIRENA, située sur l'île du Rhin à Vogelgrun - L'aménagement, l'entretien et la gestion du COSEC à Volgelsheim "

- Etablissements scolaires

" Subvention au collège implanté sur le périmètre de la Communauté de Communes, et aux syndicats de gestion des collèges de rattachement des élèves issus du territoire communautaire. Cette subvention est destinée au financement de sorties pédagogiques et à des investissements pédagogiques. "

- Activités péri-scolaires

" - Création, gestion et animation des structures d'accueil de la petite enfance : multi-accueils, halte-garderies, relais d'assistantes maternelles ... ; - Périscolaire et extrascolaire : participation au soutien financier aux structures d'accueil ALSH (Accueil Loisir Sans Hébergement). " " Organisations d'animations en dehors des structures ALSH (Accueil Loisir Sans Hébergement), notamment et hors vacances scolaires, en complément des activités proposées par les communes "

- Activités culturelles ou socioculturelles

" - Actions et soutien des actions en faveur de la promotion de la musique et de la pratique musicale, - Organisation de manifestations et de concerts d'intérêt communautaire dont : + les Musicales du Rhin + l'Ile aux Enfants - Aides financières aux associations oeuvrant pour le développement culturel sur le territoire communautaire. " " - Organisations d'animations en dehors des structures ALSH (Accueil Loisir Sans Hébergement), notamment pendant les vacances scolaires et ... , en complément des activités proposées par les communes, - Aides financières aux associations oeuvrant dans le domaine de la jeunesse et ... en vue de former leur personnel (aides pour les formations BAFA, BAFD, etc) "

- Activités sportives

" - Aides financières aux associations oeuvrant dans le domaine ... et des sports en vue de former leur personnel (aides pour les formations BAFA, BAFD, etc), - Soutien aux projets et manifestations ayant une dimension communautaire dans le cadre du règlement du Fonds d'Initiatives Sportives et Culturelles approuvé par le Conseil Communautaire "

Aménagement de l'espace

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

" Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire. Par intérêt communautaire, il est entendu : - toute zone d'aménagement concerté réalisée sur le territoire de deux communes ou plus membres de la Communauté de Communes, - toute zone d'aménagement concerté d'une surface de plus de 2 hectares"

- Constitution de réserves foncières

"- Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique du logement communautaire "

- Transport scolaire

" La gestion administrative du transport scolaire des élèves de la Communauté de Communes vers des établissements d'enseignement primaire et secondaire à l'exception du Syndicat Intercommunal Scolaire Geiswasser-Nambsheim "

- Organisation des transports non urbains

" Organisation et gestion du transport urbain sur le territoire communautaire. Au titre de cette compétence : - Par délégation du Département du Haut-Rhin : + La gestion administrative du transport scolaire des élèves de la Communauté de Communes vers des établissements d'enseignement primaire et secondaire à l'exception du Syndicat Intercommunal Scolaire Geiswasser-Nambsheim, + La création et la gestion de services de transport à la demande, individuels ou collectifs, à l'intérieur du périmètre communautaire et entre les intercommunalités." - Elaboration et mise en oeuvre de tout plan de déplacement urbain - Participation à des actions de promotion et de soutien au financement du transport transfrontalier favorisant l'accessibilité au territoire de la Communauté de Communes"

- Plans de déplacement urbains

" Elaboration et mise en oeuvre de tout plan de déplacement urbain (PDU) "

Développement touristique

- Tourisme

" Aménagement et gestion d'une aire de camping sur le territoire des communes de Biesheim et Vogeldrun " " - Le soutien à l'Office de tourisme du Pays de Brisach pour les actions de promotion, d'accueil, d'information et de coordination touristiques menées sur le territoire de la Communauté de Communes, - La réalisation ou le soutien d'actions ayant pour objet le développement touristique du territoire de la Communauté de Communes "

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

" Elaboration, approbation, contractualisation, animation et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH) "

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

" Actions de coordination et aides financières au soutien des actions menées par les communes membres en faveur du logement social ou du logement des personnes défavorisées "

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

"- *Elaboration d'un programme d'actions en faveur d'opérations immobilières et d'amélioration de l'habitat sur le territoire communautaire, - Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique du logement communautaire, - ... -*

Participation à la réhabilitation de la caserne Abbatucci" -

Infrastructures

- Pistes cyclables

" *Etablissement et mise en oeuvre d'un schéma directeur des pistes et itinéraires cyclables sur le territoire ; création, aménagement et entretien des pistes et itinéraires cyclables sur le territoire communautaire "*

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

" *Développement et gestion d'un système d'information géographique "*

- Autres

" - *En matière d'instances transfrontalières : création, gestion et participation à des instances transfrontalières dont : + Participation et gestion de l'instance Infobest Vogelgrun - Breisach, + Participation à la Regio et à l'Eurodistrict, - En matière de projets de coopération transfrontalière : conduite ou participation à des projets dont : + projets Interreg. " " De façon accessoire et dans la mesure où l'intervention de la Communauté de Communes est un complément à l'une des ses compétences statutaires (compétences obligatoires, compétences optionnelles et compétences autres), la Communauté de Communes pourra réaliser, pour le seul compte de ses communes membres ou des syndicats ou regroupements dont elle est membre, tout ou partie des attributions de la maîtrise d'ouvrage telles que définies à l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985. Toute intervention de la Communauté de Communes sera formalisée dans le cadre d'un contrat de mandat conclu selon les règles de publicité et de mise en concurrence en vigueur."*

Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

" *Soutien aux actions de développement durable et de maîtrise de la demande d'énergie."*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
68	Syndicat intercommunal de traitement des déchets de COLMAR et environs (256801697)	SM fermé	190 716
68	Agence départementale pour la maîtrise des déchets (256802547)	SM ouvert	788 289
68	Syndicat intercommunal des affaires culturelles du canton d'ANDOLSHEIM (256800186)	SM fermé	17 964
68	Syndicat Mixte pour l'accueil de Personnes Agées (SYMAPAK) (256802182)	SM fermé	45 943
68	Syndicat Mixte pour le Recyclage Agricole du Haut-Rhin (200011435)	SM ouvert	695 437

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)